

## Rapport sur la qualité de l'eau du lac Parker

Échantillon	Résultat	Endroit du prélèvement	Date de Prélèvement	Par :
Matières en suspension	3 mg/L	Ruisseau Karthoum	2016/08/02	G.B.
Phosphore	.007 mg /L	Ruisseau Karthoum	2016/08/02	G.B.
Matières en suspension	<3 mg/L	Ruisseau de la Feuillade	2016/08/02	G.B.
Phosphore	.007 mg /L	Ruisseau de la Feuillade	2016/08/02	G.B.
Matières en suspension	3 mg/L	Fosse du lac	2016/08/02	G.B.
Phosphore	.007 mg /L	Fosse du lac	2016/08/02	G.B.
PH	6.5	Fosse du lac	2016/08/01	G.B.
Coliformes fécaux	30 ufc/100ml	Parc Marc-Aurèle	2016/08/01	G.B.

### Critères de qualité pour la protection de la vie aquatique dans un tributaire

Paramètres	Critère de qualité	Explication
<b>Phosphore</b>	<b>&lt;20 UG/l ou 0.02MG/L</b>	Vise à limiter la croissance excessive d'algues et de plantes aquatiques dans les ruisseaux et les rivières. Il y a des risques d'effets chroniques néfastes à long terme pour la protection de la vie aquatique si la valeur mesurée excède ce seuil.
<b>Coliformes fécaux</b>	<b>&lt;200 UFC/100ml (pour la baignade)</b>	Ce critère s'applique aux cours d'eau s'écoulant vers des lacs dont le contexte environnemental n'est pas problématique. Il vise à éviter la modification d'habitats dans ces lacs, notamment en y limitant la croissance d'algues et de plantes aquatiques.
<b>Matières en suspension</b>	<b>5 mg/L</b>	IL y a des risques d'effets chroniques néfastes à long terme pour la protection de la vie aquatique si la valeur mesurée excède ce seuil.
<b>PH</b>	<b>6,5 à 9,0</b>	IL y a des risques d'effets chroniques néfastes à long terme pour la protection de la vie aquatique si la valeur mesurée n'est pas comprise dans cet intervalle.

(source : MDDEP, 2007b)

**ug/l** : microgramme par litre  
**mg/l** : milligramme par litre  
**UFC** : unités formatrices de colonie